

guide du jardinage au naturel et du compostage



je composte et je réduis mes déchets
c'est pour la vie !



p4 | Comment réduire ses déchets verts ?

p6 | Comment réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ?

p11 | Pratiques de compostage

Les modes de compostage | p11

Pour bien composter en compostage partagé | p14

Que mettre dans votre composteur ? | p15

Comment fabriquer un bon compost ? | p16

Comment utiliser votre compost ? | p17

Les remèdes en cas de problème | p18

« DEVENIR PLUS VERT...UEUX »

Ce guide a pour vocation d'aider ceux d'entre nous qui jardinent à adopter des méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement, favorables à la biodiversité, et à valoriser les déchets produits par leur activité. Une taille sélective, l'utilisation de l'herbe coupée, la plantation d'espèces mellifères, l'accueil d'insectes et d'animaux « utiles » dans le jardin, le choix de plantes adaptées, la création d'un potager sont autant de solutions pour un jardin véritablement vert !

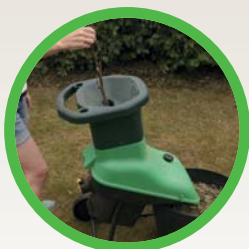
Quant au compostage, il permet de répondre à un double enjeu : utiliser les déchets pour créer du compost, plutôt que de les glisser dans la poubelle ou de les transporter jusqu'en déchetterie ; lequel compost va constituer un engrais naturel qui évitera le recours à des produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement et pour la santé. Chacun comprend donc bien que le « jardinage au naturel » réduit notre impact environnemental tout en permettant à ceux qui le pratiquent de réaliser des économies.

En suivant les conseils figurant dans ce guide, le jardinier contribue à faire du Grand Dijon une agglomération de référence en matière d'écologie. Il apporte sa pierre à la mise en œuvre du plan climat énergie Illico². La lutte contre le réchauffement climatique ne sera gagnée qu'en impliquant le citoyen qui, par ses petits gestes quotidiens, à la maison, au travail, au jardin ou dans les transports, choisit d'adopter une attitude éco-responsable. En évitant de gaspiller les produits alimentaires, en orientant vers les filières de recyclage spécifiques ses « déchets électriques et électroniques » (appareils usagés) mais aussi ses piles vides, ses médicaments, en apposant sur sa boîte aux lettres un autocollant informant qu'il n'est pas intéressé par des prospectus publicitaires qui finiraient à la poubelle, en donnant ses vêtements usagés aux associations caritatives...

Autrement dit, il y a deux manières de devenir un « éco-citoyen » : adopter un comportement éco-responsable qui permet de produire moins de déchets, puis trier au mieux les déchets que nous générons malgré tout. Le Grand Dijon, notamment à travers ce guide du jardinage au naturel et du compostage, peut aider chacun de nous à devenir plus vert...ueux.

COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS VERTS ?

Dès les premiers jours du printemps et de l'automne, que de tontes de gazon, de feuilles mortes, de tailles de haies et d'arbustes et de résidus d'élagage ! Alors qu'aujourd'hui il est interdit de brûler les végétaux et que se déplacer en déchetterie peut s'avérer contraignant (si vous n'êtes pas équipé d'un véhicule adapté ou d'une remorque), **voici quelques conseils simples pour réduire le volume de vos déchets verts et vous simplifier la vie (de jardinier) !**



→ Adoptez le broyage

Broyer les végétaux consiste à déchiqueter et à réduire en copeaux les branches, branchages et tailles de haies. Vous pouvez utiliser le broyat obtenu en paillage (cf paragraphe ci-dessous) ou en apport de déchets secs dans le composteur (voir page 15).

→ Broyer les végétaux permet de réduire de 6 à 12 fois leur volume.

Un broyeur est indispensable pour les branches, alors que pour les petits branchages, il existe d'autres solutions : un sécateur pour la coupe ou une tondeuse à gazon pour la fragmentation, après avoir disposé les branchages au sol et en passant lentement la tondeuse dessus.

→ Réalisez du paillage

Le paillage ou paillis est une couche d'origine végétale de 3 à 5 cm à disposer au pied des plantes ou des arbres. Il est constitué de compost, de broyat, de petits branchages, de gazon ou de feuilles mortes.

Il favorise la vie sous terre, réduit le développement des « mauvaises herbes », limite l'évaporation de l'eau et régule la température du sol.



→ Pratiquez le « mulching »

Le mulching ou herbicyclage est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse coupe l'herbe tondue en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse. L'herbe coupée devient ainsi un engrais vert et gratuit pour le sol. Cette technique est également valable pour les feuilles mortes.

→ Dans le Grand Dijon, 1277 tonnes de déchets verts ont été collectées (sur abonnement) et 9444 tonnes ont été apportées en déchetterie pour l'année 2012.

→ Préférez la tonte alternative

Oubliez l'idée du gazon anglais dans un jardin trop parfait... Cultivez la biodiversité en laissant pousser les herbes et les fleurs nécessaires aux insectes pollinisateurs. Vous gagnerez du temps et le réensemencement de votre gazon n'en sera que meilleur ! En sélectionnant les espèces, vous favorisez également le développement de fleurs sauvages, telles que les coquelicots, les bleuets... Pensez également à semer des jachères fleuries !

→ Choisissez des espèces à croissance lente

Optez pour des variétés à pousse lente pour limiter la taille des arbustes et la tonte du gazon.

Voici quelques exemples

ARBRES ET ARBUSTES À POUSSE LENTE	GAZON ET GRAMINÉES À POUSSE LENTE
- L'if	- Le cynodon dactylon
- Le laurier des montagnes	- La fétuque rouge
- Le noisetier tortueux	- La fétuque ovine
- Le cotonéaster	
- Le fusain	
- Le bois joli...	

Le saviez-vous ?

→ Plus votre pelouse est courte, plus elle est vulnérable aux herbes « indésirables » : par exemple, une pelouse haute de 7 cm comptabilise 1% de pissenlits contre 50% pour une pelouse de 3 cm.



COMMENT RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ?

Un gazon vert, des rosiers sans pucerons, des salades sans limaces... c'est le rêve de tout jardinier ! Certaines pratiques oubliées ou règles de bon sens vous aideront à obtenir un tel résultat, sans avoir recours à des engrais ou à des insecticides polluants et néfastes pour l'environnement.



→ Protégez et accueillez les animaux et insectes « utiles »

Dans votre jardin, favorisez le refuge et l'alimentation des insectes pollinisateurs (abeilles sauvages et domestiques, syrphes, bourdons, papillons...) en plantant des fleurs et plantes mellifères (coquelicot, chicorée, bleuet, marguerite, centaurée...), qui offrent du nectar et du pollen en abondance. Ces insectes favoriseront par la même occasion la pollinisation de vos plantes potagères et arbres fruitiers !

- Placez des nichoirs à insectes ou à oiseaux. La mésange, par exemple, est un important prédateur de chenilles.
- Dans un grand jardin, vous pouvez installer un abri à hérisson ou lui ménager un espace favorable. Ce dernier aime les limaces et les escargots. Il sera un auxiliaire utile à votre jardin.

→ Plus de 100 espèces d'insectes pollinisateurs sont présents dans le Grand Dijon.

Apprenez à reconnaître quelques insectes « utiles » :



La larve et la coccinelle adulte mangent des pucerons en quantité



La larve de la syrphé mange des pucerons



Le carabe doré s'attaque aux limaces

→ Curieux de nature ?

Participez avec le Jardin des sciences à l'observatoire de la biodiversité urbaine : à partir de protocoles simples et accessibles, étudiez au plus près la « nature ordinaire » près de chez vous !

Chacun peut participer : du « débutant »... au plus expérimenté !

Renseignements :
museum@ville-dijon.fr
03.80.48.82.00



→ **Déssherbez «écologique»**

La binette est un outil très adapté pour bien désherber. Pour les allées, vous avez le choix entre l'eau de cuisson encore bouillante ou un désherbeur thermique.

→ **Réalisez du paillage**

En plus de réduire le volume de déchets verts, le paillage permet de limiter le développement des «mauvaises herbes» et de réduire les arrosages.

→ **Mélangez les espèces et variétés**

Optez pour les mélanges et les associations de plantes. Pour obtenir un beau jardin et de meilleures récoltes, tout en limitant, voire en évitant l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides.

Quelques exemples

	ÉLOIGNE...	S'ASSOCIE AVEC...
Ail	les insectes «néfastes» au potager	betteraves, fraisiers, laitues, carottes, framboisiers, épinards
Bourrache	les limaces et les doryphores	pommes de terre, courgettes, choux, fraisiers, tomates
Œillets d'Inde	les mouches blanches	tomates, choux, haricots, carottes, pommes de terre et poireaux

→ **Pratiquez la rotation des cultures**

Dans le potager, la rotation des cultures permet de limiter la propagation des maladies. Les légumes sont regroupés en 5 catégories :

- **les légumes «feuilles»** (chou, épinard, salade...),
- **les légumes «fruits»** (tomate, aubergine, courgette...),
- **les légumes «racines»** (betterave, carotte, navet...),
- **les légumes «bulbes»** (oignon, échalote, poireau, ail...)
- et **les légumes «grains»** (haricot vert, petit pois, lentille...).

Chaque groupe a des besoins propres et se cultive de manière similaire. Il vous suffit d'alterner, d'une année sur l'autre, les catégories de végétaux sur chaque parcelle, et ce, sur 3 ou 4 ans minimum. Dans le cas d'une rotation sur 4 ans, laissez la parcelle une année au repos.

Exemple de rotation des cultures sur 4 ans



Le saviez-vous ?

→ Pensez à utiliser les tontes et les feuilles en paillage sous les plantations.



→ Repérez les pratiques de jardinage plus naturelles

Si la tendance est à la baisse, 3 600 tonnes de pesticides sont encore commercialisées chaque année en France, auprès de 17 millions de jardiniers amateurs qui méconnaissent souvent les techniques simples et naturelles permettant de limiter ou d'éviter l'utilisation de ces produits. C'est pourquoi des jardinerie présentes en Bourgogne s'engagent dans une charte portée et animée par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles de Bourgogne, afin de donner des conseils aux jardiniers amateurs.

L'objectif de la charte est de diminuer durablement la consommation de produits phytosanitaires dans les jardins. **Les magasins signataires, reconnaissables grâce au label ci-dessous, s'engagent à orienter le particulier vers des techniques, du matériel et des solutions privilégiant un jardinage plus naturel.**

En effet, ces techniques sont non seulement sans risque pour la santé, mais aussi et surtout, efficaces et respectueuses de l'environnement, et notamment de la biodiversité.



→ Jardiner en préservant sa santé et l'environnement : vous trouverez des informations sur les jardinerie signataires de la charte et des fiches sur les pratiques alternatives sur www.fredon-bourgogne.com

PRATIQUES DE COMPOSTAGE

Le compostage est un principe qui permet la dégradation des déchets organiques (ou biodéchets) en présence d'air, d'eau et de micro-organismes. Ce procédé permet d'obtenir gratuitement du compost, un amendement naturel et riche, à utiliser dans votre jardin, pour repotter vos plantes... La pratique du compostage s'avère donc économique et environnementale : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimiques, de diminuer la quantité de déchets ménagers d'environ 30% et ainsi d'éviter des trajets à la déchetterie.

→ D'après un sondage d'opinion réalisé dans le Grand Dijon en 2012, 48 % des foyers en habitat individuel pratiquent le compostage.

Les modes de compostage



→ **En tas** : cette pratique consiste à disposer les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 à 1,5 m en moyenne). Ensuite, on y accole un autre tas et ainsi de suite. Les tas sont à déplacer latéralement, pour un brassage à effectuer 1 à 2 fois par an (au minimum). Cette pratique est recommandée pour les grands jardins.

→ **En composteur individuel** : il existe plusieurs types de composteur : bois, plastique ou métal. Placez votre composteur à l'extérieur, en contact direct avec la terre et sur un terrain plat afin de faciliter la circulation des organismes entre le sol et les matières en décomposition. Préférez un endroit facilement accessible, légèrement ombragé et abrité du vent. **Il est important d'avoir un espace vide à côté du composteur afin de pouvoir le déplacer pour récupérer le compost plus facilement.**



→ **En composteur partagé**

Besoin d'un composteur ? Des interrogations sur le compostage ? Le Grand Dijon met à votre disposition des composteurs en plastique recyclé et un ambassadeur se déplace chez vous pour répondre à vos questions.

▶ N° Vert 0 800 12 12 11

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le compostage partagé

Le Grand Dijon vient de lancer l'opération « compostage entre voisins, je participe ! » en équipant 15 sites pilotes de composteurs collectifs. D'ici à 2015, 120 sites devraient être équipés. Chaque plateforme de compostage partagé est composée de trois sortes de composteurs, installés au pied de l'immeuble.

POURQUOI LE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?

Cela permet de :

- faire un geste pour l'environnement,
- **réduire de 30%** le volume des déchets,
- réduire le coût de traitement des déchets verts,
- produire **gratuitement** du compost et de l'utiliser sur place (espaces verts, jardinières d'appartement, plantations, potagers...).

C'est également l'occasion de passer un **moment convivial** et d'échanger entre résidents de l'immeuble ou du quartier.

QUI PARTICIPE ?

Chaque **foyer volontaire** apporte ses biodéchets (épluchures de légumes et de fruits, restes de repas...) dans un bio-seau. Il les dépose dans le composteur d'apport et prend soin de les recouvrir avec des matières sèches, situées dans le composteur de structurant.

Ce geste est **indispensable** car il facilite la dégradation des différentes matières.

LE COMPOST, À QUOI ÇA SERT ?

Le compost s'utilise :

- en amendement pour le sol
- en paillage au pied des plantes ou des arbres
- en engrais pour les plantes

COMPOSTEUR DE structurant

- » Réservé aux **matières sèches** (feuilles mortes, broyat, petits branchages...).
- » À ajouter aux **biodéchets** déposés dans le composteur d'apport. Compter 1/3 de structurant pour 2/3 de biodéchets.



COMPOSTEUR D'apport

- » Réservé aux **biodéchets** (épluchures de fruits et de légumes, restes de repas d'origine végétale, marc de café et sachets de thé,...)
- » Recouvrir de **matière sèche** stockée dans le composteur de structurant. Compter 1/3 de structurant pour 2/3 de biodéchets.



COMPOSTEUR DE maturation

Compost en cours de fabrication
» **Ne rien déposer**



→ Un dispositif d'aide à la mise en place du compostage partagé est proposé par le Grand Dijon. Pour plus d'informations, appelez le numéro vert **0800 12 12 11**.

Pour bien composter en compostage partagé

1. Je trie mes biodéchets (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...)
2. Je les réduis en petits morceaux et remplis mon bio-seau.
3. Je vide mon bio-seau en dispersant le contenu dans le composteur d'apport.
4. À chaque apport, je recouvre mes biodéchets avec du broyat stocké dans le composteur de structurant. Compter 1/3 de structurant pour 2/3 de biodéchets.
5. Je mélange en griffant en surface.

→ Avec l'aide du référent composteur, je participe :

6. Au brassage du composteur d'apport, à l'aide de la griffe et de la fourche.
7. Au transfert dans le composteur de maturation, une fois le bac d'apport rempli.
8. À la récupération du compost mûr, 6 à 12 mois après.



Le saviez-vous ?

- Utilisez un seau ou une poubelle dédiée au tri de vos déchets de cuisine afin de les verser par la suite dans le composteur.

Que mettre dans votre composteur ?

→ 9400 composteurs ont été distribués dans le Grand Dijon (fin 2012).



→ Biodéchets « humides »

- Epluchures de fruits et légumes
- Restes de fruits et légumes crus ou cuits
- Marc de café avec le filtre
- Sachets de thé et infusions
- Restes de pâtes et de riz
- Gazon fraîchement tondu



→ Biodéchets « secs »

- Fanes de légumes
- Fleurs fanées
- Tailles de haies coupées en petits morceaux et broyat
- Gazon sec
- Feuilles mortes

en petite quantité



- coquilles d'œufs écrasées, noyaux et coquilles qui ne se décomposent pas, mais qui permettent d'aérer le compost
- pelures d'agrumes (orange, citron, pamplemousse)
- déchets végétaux de taille importante (diamètre > 2-3 cm), qui se décomposent plus lentement mais aèrent le compost
- essuie-tout, mouchoirs en papier, petits cartons non imprimés (rouleau de papier toilette...)

je refuse



- restes de poisson et de viande
- magazines et papiers imprimés
- cendres de bois et de cigarettes
- couches, lingettes
- poussières d'aspirateur
- balayures
- matériaux non dégradables (verre, métaux, plastiques...)
- excréments d'animaux domestiques et litières

Vous pouvez composter toute l'année.
Cependant, le processus de dégradation est plus actif au printemps et en été.

Comment fabriquer un bon compost ?

4 règles à suivre

- **1. Réduisez les gros éléments** (taille de haies, tiges...) **par broyage ou à l'aide d'un sécateur**. N'apportez jamais une grosse quantité en une seule fois !
- **2. Diversifiez les apports** : il faut **alterner les couches de biodéchets secs** comme les feuilles, tailles de haies en morceaux, coquilles d'œufs et branches coupées, **et de biodéchets humides** comme le gazon et les restes de cuisine.



- **3. Brassez régulièrement le mélange** pour éviter les déchets compactés, retourner le mélange à l'aide d'une griffe, d'une fourche ou d'un brass'compost.



- **4. Surveillez l'humidité** : pour savoir si le compost est de bonne qualité, mettez-le dans votre main et serrez le poing. Quand vous ouvrez la main, si le compost reste en bloc trop compact et que du liquide coule, c'est qu'il est trop humide. Si il se délite, c'est qu'il est trop sec. Le compost doit rester en forme tout en se détachant progressivement.

Le saviez-vous ?

- Pour toute question, vous pouvez contacter un ambassadeur qui vous aidera dans votre pratique du compostage
N° vert 0800 12 12 11
(appel gratuit depuis un poste fixe).



Comment utiliser votre compost ?

Le compost est un fertilisant. On l'utilise la plupart du temps comme amendement organique au printemps et à l'automne.

- **1^{er} stade (3-4 mois) : le paillis**

De structure grossière, ce compost jeune peut être utilisé comme **paillage des plantes ou des arbres** pour empêcher le développement de "mauvaises" herbes et limiter l'évaporation.



- **2^e stade (6-7 mois) : l'amendement organique**

La couleur du compost est noire, il est mûr ! Il peut être répandu sur le sol puis mélangé avec la terre. C'est l'amendement idéal pour le potager !

- **3^e stade (8-9 mois) : le rempotage**

Ce compost est arrivé à maturité. Il se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de forêt et une structure grumeleuse. On l'utilise pour le rempotage des pots (1/3 de sable + 1/3 de terre + 1/3 de compost)



Les remèdes en cas de problème

EFFETS CONSTATÉS	CAUSES POSSIBLES	CONSEILS
Odeur désagréable	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'air, déchets trop tassés et trop fins - Trop d'humidité 	Jetez une poignée de terre dans votre composteur, elle neutralise les mauvaises odeurs. Retournez le tas et ajoutez des déchets secs (feuilles mortes, broyat...).
Présence de moucheron	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais recouvrement des déchets de cuisine (Malgré le désagrément, c'est le signe d'une bonne activité biologique) 	Ajoutez des feuilles, tontes de pelouse séchées, copeaux ou branchages fins et recouvrez la surface du compost. Recouvrez constamment les déchets de cuisine de déchets secs (feuilles, tailles...) et mélangez de manière régulière.
Le volume dans le composteur ne diminue pas (ralentissement du procédé de décomposition)	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais rapport humide/sec - Manque d'oxygène - Excès d'humidité 	<p>En période froide, soyez patient !</p> <p>En période chaude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rééquilibrez l'apport en déchets humides ou secs - Mélangez, aérez et arrosez le compost ou ajoutez des matières à forte teneur en humidité (tontes de pelouse, déchets de cuisine...) - Ajoutez des déchets secs et selon le temps, laissez le couvercle ouvert afin de favoriser l'évaporation.



Le saviez-vous ?

→ Plus les résidus sont fragmentés, plus vite ils se décomposent !

MES NOTES

Si ce guide vous a convaincu et que vous ne pratiquez pas encore
le compostage individuel ou partagé, contactez-nous !

 N° Vert **0 800 12 12 11**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.grand-dijon.fr



je composte et je réduis mes déchets
c'est pour la vie !

